



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 6 septembre 2013

N° 516



Gérontologie

Ce n'est pas forcément un problème... Les assurances dépendance ne décollent pas

Le précédent président de la République, Nicolas Sarkozy, en avait fait une priorité de son quinquennat, mais le dossier n'avait pas abouti, et ce ne fut pas par défaut d'études et de concertations... Son successeur, François Hollande, est très timide sur ce dossier, mais le problème a tout de même refait surface sous les pressions de la société civile. Ces tergiversations ne sont guère favorables aux assurances privées qui, en France, ont du mal à percer. L'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (Irdes) a réalisé une étude pour approfondir cette question des assurances dépendance. Noël Bouttier, pour *TSA-quotidien* (« Assurances dépendance : le ver est-il dans le fruit ? »), en a réalisé une synthèse.



Ce contexte politique d'incertitude (cinquième risque de Sécurité sociale / assurance dépendance obligatoire ou non ?) est peu favorable aux assurances privées : les Français préfèrent attendre les projets du Gouvernement et leur concrétisation au Parlement...

L'Irdes explore deux autres hypothèses : le manque d'attractivité des produits proposés et la « *rationalité limitée* » des Français qui ont du mal à se projeter dans l'avenir.

Au préalable, l'Irdes dresse un tableau des assurances dépendance en France et des différents types de produits aujourd'hui proposés. Noël Bouttier cite la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) selon laquelle 5,5 millions de personnes seraient actuellement couvertes. Par ailleurs, on retiendra un impact « *très limité* » : les prestations versées par les assurances en 2010 ne représenteraient que 1,66 % du reste à charge total.

Les assurances privées proposent des produits adossés à une garantie complémentaire santé ou alors des couvertures viagères jusqu'au décès de la personne. D'une façon générale, comme le pointe l'Irdes, les produits couvrent essentiellement des niveaux de dépendance élevés (GIR 1 ou 2 – donc des situations statistiquement « *ultra-minoritaires* ») et imposent des délais de carence relativement longs (entre un et trois ans). En outre, il n'est souvent plus possible de souscrire après 70 ou 75 ans.

L'Irdes explore également une hypothèse liée aux représentations qu'ont les Français de la dépendance, et donc des assurances dépendance. Ainsi, selon l'Irdes, les Français « *prendraient leur décision de couverture dans un contexte de méconnaissance des couvertures disponibles et du risque dépendance auquel ils sont exposés* ». En outre, il y aurait chez les Français un « *mécanisme irrationnel de négation du risque* », lequel pourrait « *traduire la difficulté d'un individu à envisager une situation incertaine, le refus de s'identifier à une personne vieillissante en perte d'autonomie* », sans oublier une toujours possible « *incapacité financière à se prémunir face au risque* ». En quelque sorte, conclut Noël Bouttier pour *TSA-quotidien*, « *c'est la peur sous-jacente de devenir dépendant qui nous empêcherait de réfléchir "objectivement" à ce risque et de prendre des dispositions pour y faire face* ».

Par ailleurs, l'Irdes suggère que, dans certaines situations, l'altruisme familial pourrait jouer : « *L'existence d'une assurance implicite fournie par l'entourage pourrait évincer la demande d'assurance* ». Cependant, cette possibilité peut jouer dans l'autre sens : des parents pourraient souscrire une assurance dépendance pour éviter à leurs enfants le risque d'être aidants...

www.ceas53.org :
dernières mises en ligne...

CÉAS-point-com

des mois d'août et
septembre 2012



Cahier socio-démographique n° 1 :

Outil d'animation et de
démocratie locale, le
recensement de popula-
tion dévoile la Mayenne,
mise à jour de sep-
tembre 2013.



Société

Les immigrés versent généra- lement plus qu'ils ne perçoivent

En juin 2013, l'Organisation de coopé-
ration et de développement écono-
miques (OCDE), qui regroupe trente-
quatre pays, a publié une analyse sur
l'impact fiscal et budgétaire net de
l'immigration dans ses pays membres.

Comme le souligne Olivier Caslin dans
Jeune Afrique du 30 juin 2013, cette
étude tord le cou à une idée reçue. De
fait, « en général, les immigrés versent
davantage sous forme d'impôts et de
cotisations qu'ils ne perçoivent sous
forme de prestations ».

Cependant, les situations varient consi-
dérablement d'un pays à l'autre, notam-
ment en fonction de l'âge de la popu-
lation immigrée et de l'ancienneté des
flux migratoires. La Suisse, le Luxem-
bourg, l'Italie, les États-Unis tirent tout
particulièrement profit de leurs immi-
grés... contrairement à la France ou
l'Allemagne qui ont un solde négatif.

L'OCDE remarque que, globalement, au
sein de ses pays membres, la contri-
bution nette fiscale des immigrés reste
inférieure à celle des autochtones, mais
ce n'est pas parce qu'ils dépendent
davantage des prestations sociales,
mais, pour l'essentiel, parce qu'ils sont
moins bien rémunérés et qu'ils cotisent
donc moins.



Associations

Responsables bénévoles : se former... pour mieux s'investir !

La Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) des Pays de la Loire propose un nouveau programme de formation des bénévoles pour 2013-2014. Les formations ont lieu en soirée et sont gratuites. Le CÉAS animera les deux formations suivantes :

⇒ Évaluation de l'utilité sociale

Mettre en valeur son projet associatif et son action, notamment auprès de ses partenaires financeurs.

- Découvrir ce qu'est l'utilité sociale d'une association et en comprendre les enjeux.
- S'approprier la démarche et les outils de l'évaluation de son utilité sociale (application concrète à son association).

Dates : jeudis 7 et 21 novembre 2013.

Lieu : Laval.

⇒ Fonction employeur

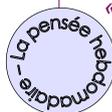
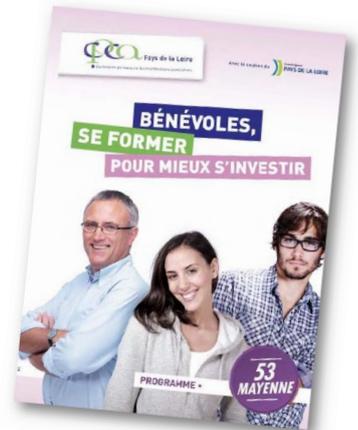
- Connaître les droits et obligations de la fonction employeur.
- Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiches de poste, entretien...
- Prévenir et gérer les conflits avec les salariés.
- Connaître les outils spécifiques : emplois aidés, groupement d'employeurs...

Dates : mardis 23 mars et 8 avril 2014.

Lieu : Laval.

Renseignements et inscriptions :

CPCA Pays de la Loire
9 rue des Olivettes – BP. 74107
44041 Nantes Cedex 1
Mél. cpcapdl.formation@gmail.com
Site Internet : www.cpcapdl.org



« La bonne image d'un pays passe aussi par le fait de s'afficher comme ouvert et tolérant. Ce n'est surtout pas une formule politiquement correcte : 25 % des citoyens français ont un grand-père ou une grand-mère qui ne l'était pas, preuve de la capacité d'intégration de notre pays. À l'heure de la circulation accrue des hommes, il ne faut pas baisser la garde en restant un pays attractif pour les étrangers. L'immigration des étudiants et des personnes qualifiées est nécessaire à notre pays. Cela paraît peut-être paradoxal, mais la diplomatie moderne concerne aussi les ministères de l'Intérieur ! Tout pays qui, en 2013, donne l'image d'être fermé au monde est condamné à vivoter et à perdre son influence. »

Christian Lequesne, directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERI), à Sciences Po Paris, « France : une image à renouveler » (point de vue), *Ouest-France* du 5 août 2013.